



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 95120

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'application, dans son ministère, du principe décidé en 2007 du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95120

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13278

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)